Secrétariat aux affaires autochtones
Québec

Secrétariat aux affaires autochtones

Commémoration du tricentenaire de la Grande Paix de Montréal

Notes pour une allocution du ministre Guy Chevrette à la conférence de presse annonçant la subvention de 3, 6 millions de dollars

Montréal, le 12 mai 2000

Monsieur André Dudemaine, président de la Corporation des fêtes
du tricentenaire de la Grande Paix de Montréal,
Madame Francine Lelièvre, vice-présidente,
Mesdames et messieurs des médias,

C'est avec beaucoup de plaisir que je me joins aujourd'hui à nos partenaires, l'organisme Terres en vues et le Musée Pointe-à-Callière, pour annoncer l'octroi d'une subvention de 3,6 M$ du gouvernement du Québec pour l'organisation des activités commémoratives du tricentenaire de la Grande Paix de Montréal du 4 août 1701.

J'en suis d'autant plus fier que c'est dans la métropole québécoise que l'un des plus grands événements diplomatiques de l'histoire de la Nouvelle-France sera commémoré. Mettant fin à cent ans de guerre, la signature du traité de 1701 à Montréal a marqué un tournant important dans les relations franco-amérindiennes.

Ainsi, Montréal aura la chance de vivre la commémoration d'une remarquable page d'histoire. Au-delà de la visibilité et des retombées économiques importantes pour Montréal et pour tout le Québec, voilà une occasion unique de faire connaître davantage à la population québécoise et à l'Amérique entière, la richesse culturelle des onze nations autochtones du Québec.

En avril 1998, le gouvernement du Québec rendait publiques de nouvelles orientations concernant les affaires autochtones. Depuis, nous déployons beaucoup d'efforts pour établir des relations de plus en plus harmonieuses avec les Autochtones, notamment par la signature d'ententes. Comme vous pouvez le constater, nous perpétuons une façon de faire qui a profondément marqué le développement de Montréal et de la colonie française il y a trois cents ans.

Plus d'une quarantaine d'ententes portant sur divers secteurs d'activités ont été conclues au cours de la dernière année avec différentes nations et communautés autochtones, ententes qui concrétisent la compréhension et le respect mutuel ainsi que le partenariat entre le gouvernement du Québec et les Autochtones.

Nous travaillons très fort à l'amélioration des conditions de vie et au développement économique des communautés autochtones. Comme il était prévu dans les orientations gouvernementales, le Fonds de développement pour les Autochtones au montant de 125 millions de dollars a été mis en place au cours de la dernière année. Il vise bien sûr à soutenir le plus grand nombre possible d'initiatives de développement dans les communautés autochtones.

Le gouvernement du Québec consacre beaucoup d'efforts au développement et à l'amélioration de ses relations avec les Autochtones. Nous voulons aussi soutenir leurs efforts pour protéger, développer et

faire connaître la richesse et la diversité de leurs cultures.

La commémoration de la signature de la Grande Paix de Montréal est une occasion unique de démontrer notre réelle volonté de mettre en valeur et de faire connaître non seulement les cultures amérindiennes et inuites, mais aussi les langues, les traditions et toutes les richesses artistiques de chacune des onze nations autochtones du Québec. C'est une occasion de rapprochement à laquelle je suis fier d'être associé.

C'est pourquoi le gouvernement du Québec accorde un appui financier majeur de 3,6 M$ à la Corporation des Fêtes du tricentenaire de la Grande Paix de Montréal. L'événement sera une vitrine sur l'Amérique pour Montréal, pour le Québec et pour les nations autochtones du Québec.

Je souhaite aux organisateurs, madame Francine Lelièvre et monsieur André Dudemaine, la meilleure des chances et vous donne rendez-vous aux multiples activités qui auront lieu tout au cours de la prochaine année.

Je vous remercie.

Québec